

Fiche de signalement d'une situation de mal-être

À adresser par mail à l'adresse suivante :
mal_etre.blf@mam.msa.fr
Préciser dans l'objet de votre mail :
Signalement-Nom (de la personne signalée)

Personne à l'origine du signalement

Nom - Prénom :

Organisme :

Adresse e-mail :

Date et heure du contact avec la personne :

Mode de contact : téléphonique physique par courrier/courriel (joindre la copie)

Souhaitez-vous rester anonyme lorsque la personne sera contactée ? Oui Non

Identification de la personne ressortissante MSA concernée

Nom - Prénom et âge :

Exploitant/Employeur

Salarié Agricole

Retraité

Autres à préciser :

Adresse complète :

N° sécurité sociale :

Téléphone de la personne :

Composition de la famille :

Téléphone d'une personne contact / ressource :

Médecin traitant (nom et N° de téléphone) :

Nom de l'employeur (adresse et téléphone) :

La personne en situation de mal-être est-elle informée de ce signalement ? (à remplir obligatoirement)

Oui Non - précisez la raison :

Est-elle en attente d'être recontactée par un professionnel ?

Oui Non

*Il est fortement recommandé que la personne soit informée
pour un meilleur accompagnement*



L'essentiel & plus encore

Difficultés rencontrées et/ou exprimées (relatez les propos et/ou observations faites)

Financières et/ou économiques :

Non Oui - précisez :

De santé physique et/ou psychologique :

Non Oui - précisez :

Professionnelles :

Non Oui - précisez :

Familiales et/ou sociales :

Non Oui - précisez :

Administratives :

Non Oui - précisez :

Caractéristiques de la situation

La personne a-t-elle eu des propos suicidaires ?

(« plutôt me tuer que de vivre ça », « J'en ai assez de me battre », « T'as bien mieux à faire que de t'occuper de moi »)

Non Oui - précisez :

Si oui, a-t-elle évoqué une échéance, un scénario, un moyen ou adopte-t-elle des comportements de préparation ?

Non Oui - précisez :

Indiquez à l'individu le numéro d'agri'écoute : 09 69 39 29 19 (24h/24)

Si la situation est urgente et immédiate contacter le SAMU au 15

Éléments complémentaires sur la situation

La MSA traite les données recueillies afin de détecter, d'orienter, d'évaluer et d'accompagner les assurés sociaux agricoles en situation de mal-être. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition.

Pour l'exercer adressez-vous à : mal_etre.blf@mam.msa.fr

En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits <https://www.cnil.fr/fr/donnees-personnelles>



L'essentiel & plus encore